



## Un homme s est installé sur mon terrain et a construit

Par **cortese**, le **03/09/2009** à **14:15**

Bonjour,rnj ai herité d un terrain a peille (06) en 2003.rnUn homme s est installé et a construit , il me soutien qu il l aurait acheté a mon pere avant son deces.rnL acte chez le notaire est conforme je suis l heritiere.rnJ ai essayer de discuter avec lui il ne veut rien savoir,il me dit qu il est chez lui.rnJe paye la taxe foncier depuis des années.rncomment peut il etre chez lui alors que l etat dit le contraire?rnPourriez vous m eclairer sur la question. MERCI.

Par **fabienne034**, le **03/09/2009** à **15:02**

Oui, bien sûr il vous ment,rnrnil a construit sur le bien d'autrui sa construction vous appartientrnvous avez un titre, l'acte notarié, il faut donc faire un commandement de partir par voie d'huissier et s'il refuse demander au tribunal de prononcer son expulsionrnnpour tout savoir sur les procédures judiciaires:rnhttp://www.fbls.net/recoursjuridiques.htm

Par **cortese**, le **03/09/2009** à **20:05**

Merci pour votre reponse je vais commencer par cette voie.rnrnJ ai une autre question:rnComment a t-il pu le faire viabiliser puisque à l'epoque où mon pere l'a acheter il n'a pu mettre qu un cabanon...??rnMerci encore.